

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) / pièce

Instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence. Ces actions par niveau de divisions sont intégrées au Parcours Santé cycles 3 et 4 : elles permettent un travail sur les compétences à acquérir à travers les disciplines

Objectifs :

- Contribuer à l'éducation à la citoyenneté par la mise en œuvre d'actions qui permettent de travailler les compétences du socle
- Définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites addictives qui s'inscrit dans le parcours santé des élèves au collège.

Composition de l'équipe :

Mme **BERSON**, la principale, **HALAKILIKILI Fiamalelagi** et **FOGLIANI Swellyne** représentants des élèves, 2 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, **M. PEIGNE Arnaud** et **M. SCHROETTER Pascal**, **M. LELEIVAI**, assistant social, **Mme JAUNET**, infirmière scolaire, **M. BERT Dominique**, parent d'élève

Tenue des réunions : 2 réunions dans le courant de l'année scolaire.